

Publié le 16 mars 2011

Habitat : A Meaux deux Sem s'allient contre l'insalubrité

Les Sem Aménagement 77 et Semercli se sont alliées à Meaux, commune sélectionnée par l'État pour participer au PNRQAD (Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés). Objectif : résorber l'habitat indigne dans le quartier historique du centre-ville.



C'est une synergie originale qui se met en place à Meaux dans le cadre du PNRQAD entre les Sem [Aménagement 77](#) (qui accompagne les collectivités locales de Seine-et-Marne dans leurs projets d'aménagement) et [Semercli](#) (Société d'économie mixte d'équipement et de rénovation de Clichy). Aménagement 77 apporte sa connaissance du terrain, et la Semercli son savoir-faire éprouvé en matière de renouvellement urbain de centre ancien. Cette dernière intervient en effet depuis 2002 contre l'insalubrité de l'habitat sur un mode incitatif avec des OPAH (Opérations programmées d'amélioration de l'habitat) ou coercitif, avec des ORI (Opérations de Restauration Immobilière), outils qui seront utilisés dans le centre historique de Meaux. « Ce travail s'est traduit en particulier par des opérations lourdes d'acquisition, de relogement des habitants et de démolition d'habitats indignes, explique Olivier Aubier, responsable du service renouvellement urbain à la Semercli. Ou encore des plans de sauvegarde des propriétaires en difficulté pour les aider à finaliser leur programme de travaux ».

« Pour Aménagement 77, l'intervention de la Semercli a une réelle valeur ajoutée, confie Marie-Paule Robineau, directrice générale de la Sem. Dans un contexte très concurrentiel, elle a permis de crédibiliser le dossier déposé pour répondre à l'appel d'offres lancé par l'Agglomération afin de

contractualiser son engagement avec l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) et l'Anah (Agence nationale de l'habitat), les deux opérateurs de l'État qui soutiennent la mise en œuvre du PNRQAD. L'objectif pour Aménagement 77 est donc de bénéficier du savoir-faire de la Semercli en quartier ancien ».

Pour la Semercli, une telle association « s'inscrit parfaitement » dans son ambition de transmettre un savoir-faire acquis depuis 10 ans dans l'intervention en quartiers anciens, mais aussi « de se confronter à de nouveaux territoires pour continuer à améliorer ce nouveau domaine d'expertise », précise David Lucas, directeur de la Semercli. Ce partenariat illustre la volonté d'être des membres actifs au sein du réseau des sociétés d'économie mixte. Cette expérience démontre leur capacité à travailler en équipe tout en conservant leur identité propre ».

Par Marie-Anne RAMAZZINA